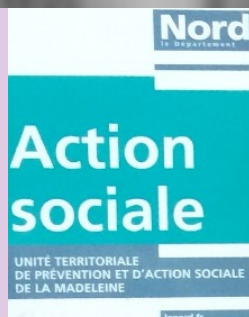
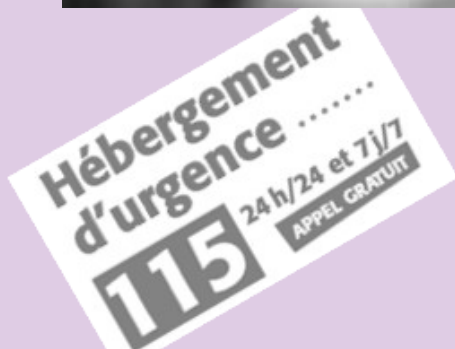
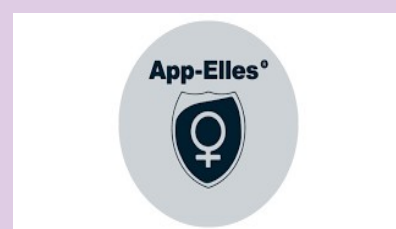




VIOLENCES INTRA-FAMILIALES :
VOUS ÊTES VICTIME ? TÉMOIN ?



NOUS AVONS DES SOLUTIONS !



G E N D A R M E R I E
283, Boulevard Harpignies 59300 VALENCIENNES

Tél. : 03.27.22.55.00

cgd.valenciennes@gendarmerie.interieur.gouv.fr

MESURES ET INITIATIVES POUR AIDER LES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES

Personne n'a le droit de :

- dévaloriser
- insulter
- frapper
- imposer un rapport sexuel

Si vous êtes victime de violence que vous soyez **ADULTE** ou **ENFANT** ne subissez pas ces actes :
En cas d'urgence, **appelez le 17**, la gendarmerie est à votre écoute 24H/24H.

Quelles autres mesures peuvent vous aider si vous êtes victime de violences conjugales ?

1 - Des lignes d'écoute et d'urgence maintenues :

- * les services de gendarmerie (17 ou 112),
- * les pompiers (18 ou 112)
- * le Samu (15) restent mobilisés en permanence pour répondre aux urgences.
- * Le numéro d'écoute national du 3919 reste opérationnel du lundi au samedi de 9h/19H
- * Le n° 115 est également disponible pour demander une mise à l'abri.
- * votre médecin,
- * le centre hospitalier de Valenciennes

2 - Des alertes possibles dans les pharmacies, votre interlocuteur saura vous conseiller.

3 - Des alertes en ligne :

s'il est difficile de joindre des plateformes d'appels quand on est à proximité ou sous l'emprise de son compagnon, ou de sa compagne, il est possible de donner l'alerte plus discrètement. La plateforme gouvernementale **ARRÊTONS LES VIOLENCES** permet ainsi de dialoguer avec les forces de l'ordre de manière anonyme.

Il est également possible de déclencher l'alerte via l'application gratuite **App-Elles**. La fonction « alerte » permet d'envoyer un message d'appel à l'aide à trois contacts préalablement choisis sous forme de SMS, accompagné de sa position GPS et d'une photo prise automatiquement par le téléphone.

4 - Des renseignements en ligne :

retrouvez toutes les informations utiles sur <http://stop-violences-femmes.gouv.fr>